

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
 JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 » — 13 »
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
 9 — 04 — — Omnibus.
 4 — 13 — — soir, Express.
 7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
 7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 5 — 47 — — soir, Omnibus.
 9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.
 Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

La Chambre des députés de Turin était convoquée pour jeudi; mais on assure que le rapport de la commission sur la convention du 15 septembre n'était pas encore prêt. Le rapporteur de la commission est, comme on sait, M. Mosca, avocat de Milan, qui appartient à la majorité, dit le *Journal des Débats*, mais, cependant, avec une nuance de gauche.

La Chambre s'occupera d'abord de la vérification des pouvoirs pour les députés nouvellement élus; après quoi, M. Sella, ministre des finances, doit faire l'exposé de la situation financière et présenter la loi ayant pour but de dédommager Turin des sacrifices que lui impose le changement de capitale.

La plupart des députés piémontais semblent décidés à suivre le conseil que leur a donné M. Massimo d'Azeglio; et M. Ratazzi doit développer la même opinion.

L'Italie annonce que tous les journaux qui ont publié une proclamation du comité de l'Obole pour la Vénétie, signée par MM. Macchi, Levi, députés, et autres, ont été saisis par ordre du procureur du roi de Turin.

La *Perseveranza* de Milan, du 1^{er} novembre, publie des nouvelles de Rome dont nous lui laissons toute la responsabilité.

D'après ce journal, le gouvernement pontifical aurait résolu de dissoudre ses troupes, à l'exception de la gendarmerie.

La *Perseveranza* prétend aussi que les ar-

chives du tribunal de la sacrée consulte, contenant les dossiers de tous les procès politiques, auraient été détruites par ordre de M^{er} Sagretti.

L'*Opinione*, parlant de la nouvelle donnée par la *Perseveranza*, dit que, d'après ses informations, le cardinal Antonelli n'a pas résolu de dissoudre l'armée pontificale, mais de transformer les troupes de ligne en gendarmerie.

Le même journal annonce que le gouvernement romain et les autorités françaises, sur la demande du gouvernement italien, ont accordé l'extradition du brigand Carnevale.

On lit dans la *Gazette de France* :

La liberté dont on jouit à Milan sous la domination piémontaise est si attrayante, que beaucoup de familles, qui étaient loia de passer autrefois pour être dévouées à l'Autriche, se voient obligées de quitter cette ville.

Les Melzi, les Scotti, les Brambilla, c'est-à-dire les trois plus illustres familles milanaïses sont allées chercher un asile à Rome.

On écrit de Venise, dit la *France*, que, loin de s'alarmer de l'échauffourée tentée dernièrement par quelques jeunes gens dans la province d'Udine, les autorités impériales ont pu constater à cette occasion la fausseté des bruits répandus sur la désaffection des provinces italiennes de l'Autriche? Bien que cette bande ait choisi un dimanche pour ses opérations, personne parmi les habitants rassemblés en grand nombre dans les endroits attaqués, ne s'est laissé entraîner à participer aux désordres.

On écrit des frontières du Tyrol que les bandes des insurgés se maintiennent compactes sur les divers points du Frioul.

Les jeunes gens continuent à se diriger isolément vers le Cadore où est réuni le plus grand nombre des insurgés. Les Autrichiens ont établi leur quartier-général à Udine pour fermer aux bandes garibaldiennes le passage de la Carnia. Dans cette ville se trouvent aussi un procureur du tribunal de Venise et d'autres employés pour instruire le procès des personnes arrêtées. Les rigueurs de la police sont devenues insupportables; un édit publié dans les districts de toute la province ordonne à tous les émigrés qui ont fait retour dans leurs familles de quitter ces localités.

On écrit de Berlin à l'*Agence Havas*, le 31 octobre :

Le traité de paix qui a été signé hier à Vienne, entre les plénipotentiaires du Danemark, d'une part, et ceux de la Prusse et de l'Autriche, de l'autre, contient vingt-quatre articles et quelques annexes.

L'article 1^{er} ne fait que reproduire l'article correspondant des préliminaires de paix. Le roi de Danemark fait cession de tous ses droits sur les duchés de Sleswig-Holstein et Lauenbourg en faveur du roi de Prusse et de l'empereur d'Autriche. Comme équivalent du territoire jutlandais de Mongelhondern, de l'île d'Amrom, des parties jutlandaises des îles de Foehr, Sylt et Roemse, etc., que le Danemark a cédé aux duchés, une partie du Sleswig septentrional a été laissée au Danemark.

La presqu'île de Standerup, qui est située

en face de la Fionie, est comprise dans le Sleswig danois. En accordant cette compensation pour les enclaves jutlandaises, compensation qui était vivement désirée par le Danemark, à cause de la position stratégique du territoire cédé, les puissances allemandes ont tenu à prouver que la séparation du Sleswig d'avec la monarchie danoise, n'était pas un premier pas en vue d'un démembrement du Danemark. D'autre part, le traité de paix ne contient aucune stipulation destinée à garantir la langue de la population danoise qui habite le Sleswig allemand.

L'article 6 stipule la nomination d'une commission mixte, composée des plénipotentiaires prussiens, autrichiens et danois, qui sera chargée de se rendre sur les lieux, afin de régler les détails de la nouvelle ligne de démarcation.

L'article 7 et ceux qui suivent s'occupent du règlement des affaires financières. La quote-part de la dette danoise, qui tombe à la charge des duchés, s'élève à 29 millions de rixdales (82 1/2 millions de francs). Le mode de paiement de cette somme par les duchés au Danemark, est réglé en détail par le traité de paix. Le Danemark s'est obligé de rendre les navires de commerce allemands et leur cargaison en tant qu'ils n'ont pas encore été vendus par le Danemark; pour ces derniers, le Danemark est tenu à accorder des dédommagements aux propriétaires.

Maintenant il n'y a plus de question danoise, il n'y a plus que la question des duchés. Il s'agit maintenant de savoir si le cabinet de Vienne partage les vues de notre cabinet, qui se trouve en opposition flagrante

FABLETTON.

14

L'ILE DES CYGNES.

(Suite et fin.)

— Vous avez raison, Wilhelmine! dit Hermann, dont l'imagination se montait au souffle ardent des paroles de la jeune fille. Pas de désespoir! Osons envisager en face l'avenir qui nous attend! Si nous sommes vraiment destinés à disparaître aux premières heures de la jeunesse, eh bien! nous verrons se briser avec allégresse les liens qui nous retenaient ici-bas à de viles créatures, et nos âmes entrelaceront leurs ailes pour s'élancer, heureuses, vers les régions supérieures où elles seront réunies! Loin de nous donc toute hésitation, toute faiblesse! Parlez résolument, Wilhelmine; je jure de vous imiter!

Wilhelmine se recueillit un moment, puis d'une voix solennelle et pénétrante :

— Hermann, dit-elle, vous avez une hypertrophie du cœur : le mal est sans remède.

Hermann accueillit cette révélation avec calme, comme si elle n'eût fait que confirmer un soupçon déjà conçu par lui.

— Cela ne me surprend point, dit-il avec un pâle et doux sourire, j'ai si souvent souffert là.

— Ah! voilà qui est bien et d'un grand exemple! s'écria Wilhelmine; vous ne tremblez pas, aucun trouble dans votre regard! A mon tour maintenant de vous entendre; je ne serai pas moins vaillante que vous, parlez, j'écoute.

L'héroïque enfant avait rejeté sa charmante tête en arrière avec une admirable expression d'intrépidité. Mais un léger tremblement agitait son corps malgré elle; à son insu une larme roulait dans ses yeux. Ces indices d'une terreur instinctive n'échappèrent pas au regard d'Hermann. Il hésita. Il balbutia quelques mots destinés à rassurer sa compagne. Mais celle-ci l'interrompit brusquement et lui dit d'un ton ferme et presque impérieux :

— Vous avez juré de m'imiter, Hermann; imitez-moi, je l'exige. Me tromper serait un acte indigne de mon courage et de votre loyauté!

Hermann comprit qu'il ne devait pas rester au-dessous d'une telle exaltation.

— Sachez-le donc, pauvre ange, dit-il, vous êtes phthisique. Il faudrait un miracle pour vous sauver.

Wilhelmine tressaillit, mais ce fut moins d'effroi

que d'étonnement.

— Moi, phthisique? répéta-t-elle avec l'accent de l'incrédulité, moi, phthisique? vous êtes bien certain d'avoir entendu affirmer que je suis phthisique? c'est étrange! Il m'a toujours semblé cependant que ma poitrine était robuste, et que ce n'était pas là que se cacherait le mal dont je mourrai un jour! Phthisique! phthisique! Je commence à croire que la science ne sait pas bien ce qu'elle dit; elle est humaine et par conséquent incertaine et faillible!

Un accès de toux lui coupa la parole, ses joues s'empourprèrent, une pâleur bleuâtre se répandit sur son visage. Elle chancela, Hermann la reçut dans ses bras; il la conduisit dans la cabane, pour la faire asseoir et la préserver de la brume qui flottait dans l'air. Le soleil avait disparu, mais le ciel était clair et limpide. Des étoiles souriaient à la terre, et la terre leur envoyait des baisers de parfum sur l'aile d'une brise tiède et murmurante.

Wilhelmine recouvra bientôt sa force et sa voix.

— Oui, reprit-elle avec cette volubilité particulière aux phthisiques; oui, la science a raison. Je n'en puis plus douter, il me semble que mes poumons se dissolvent; le souffle commence à me manquer. Ah! si j'allais m'éteindre ici, ce soir, avec le

dernier reflet de l'astre à l'horizon! Ce serait bien prompt, en vérité! Je me soumetts à ma destinée, et pourtant je regretterais qu'elle s'accomplît si vite! J'ai tant de choses encore à vous dire, Hermann. Et tenez, je vous l'avoue, — pourquoi ne vous l'avouerais-je pas, à présent que je connais mon sort? il me serait pénible de m'en aller de ce monde longtemps avant vous. Je voudrais vous avoir pour compagnon de voyage. Ce doit être si triste de partir ainsi toute seule, sans un ami pour vous encourager durant le mystérieux chemin! Mais je dis là des folies. Ne vous moquez pas de moi, mon frère. Peut-être allez-vous imaginer que je cherche à m'étourdir par des paroles, parce que j'ai peur. Oh! non, je n'ai pas peur! Pourquoi aurais-je peur? La mort ne saurait être dure et mauvaise à ceux qui ne l'ont point fait attendre. Ma vie n'aura pas eu le temps de l'irriter; elle aura été si courte et si peu heureuse!... Ah! comme je l'eusse aimée, ma vie, s'il m'eût été donné de la sentir près de vous!

Hermann était à ses pieds. Il l'écoutait avec une expression d'inquiète extase. Lorsqu'elle eut cessé de parler, il la pressa contre sa poitrine, il lui dit de cette voix profonde qui est une vibration de l'âme :

sur ce sujet avec les Etats secondaires allemands.

On mande de Copenhague, 3 novembre. — Le *Flyveposten* dit savoir de bonne source que les Prussiens commenceront demain leur mouvement de retraite par l'évacuation d'Aalborg.

Un télégramme de Vienne, adressé à la *Gazette d'Augsbourg*, porte qu'une ouverture a été faite par le cabinet de Saint-Petersbourg au sujet de sa disposition éventuelle à faire dans l'intérêt public, des démarches auprès de la cour d'Oldenbourg, afin que celle-ci renonce à poursuivre plus longtemps la revendication de ses titres à la succession dans les duchés, titres qui lui avaient été cédés par la Russie.

Les journaux de Vienne, en annonçant la nomination de M. le comte de Mensdorff-Pouilly comme ministre des affaires étrangères, discutent diversement, par avance, le programme politique qu'il n'a pas encore fait connaître. Mais ceux qui se croient les mieux informés assurent que le nouveau ministre, adoptant la politique de non-intervention, abandonnera la politique prussienne et s'efforcera de procurer à l'Autriche de bonnes relations avec les autres puissances.

La *Correspondance générale* est en mesure de déclarer de la manière la plus positive que, depuis la retraite de M. de Rechberg, la crise ministérielle est terminée, et que toute communication, concernant des modifications ultérieures du cabinet autrichien, doit être considérée comme appartenant au domaine des inventions.

On sait que le Reischrath est convoqué pour le 12 novembre. Sur les 345 députés qui doivent faire partie de cette assemblée, aux termes de la Constitution, il manque encore ceux de la Hongrie, de la Croatie, de la Vénétie, en tout 114 députés. Les provinces actuellement représentées au Reischrath comptent 229 députés; mais le nombre de ceux qui prennent part aux débats n'est que de 218, et se réduira à 209 par l'absence de 9 députés tchèques nouvellement élus.

On mande de Berlin que M. Delbruck, un des conseillers au ministère du commerce, qui a négocié le traité de commerce entre la Prusse et la France, se prépare à partir pour Paris, afin de s'entendre avec le gouvernement français sur les modifications à introduire au traité du 2 août 1862, que la Prusse a promis de demander dans les nouveaux traités du Zollverein.

La brochure *Que fera-t-on de la Pologne?* publiée à Bruxelles, par M. Schedo-Ferroid,

et qui présente le grand-duc Constantin comme le seul souverain possible de la Pologne, a été envoyée directement à plusieurs universités, en Russie, par M. Golownine, ministre de l'instruction publique, et partisan dévoué du prince Constantin, auquel il doit les éminentes fonctions qu'il remplit. Mais les recteurs de ces universités ont renvoyé, avec des termes assez vifs, cette brochure au ministre. Cet affront à bout portant, que vient de recevoir ce dernier, semble devoir compromettre sa position, et fait aujourd'hui le sujet de tous les entretiens.

L'Invalide russe, répondant à l'article du journal la *France*, sur le voyage de l'empereur Alexandre à Nice, dit que la Russie, de son côté, ne cherche pas non plus d'alliance et qu'elle préfère conserver sa liberté d'action.

La visite à Nice a été une visite de pure courtoisie et nullement politique.

La feuille russe ajoute : « Le conseil donné par le journal la *France* au gouvernement français d'éviter un rapprochement était inutile, la tentative d'un pareil rapprochement ne pouvait venir de la Russie. »

Dans une assemblée tenue, le 25, à Manchester, par le Nationalreform-union, on a adopté une résolution par laquelle on invite tous les libéraux du royaume à s'unir, afin de demander la réforme électorale.

Le *Times* déclare que, le pays étant très-bien gouverné, la mesure lui semble inopportune. Le compte-rendu du meeting fait, dit-il, l'effet des séances de ces charlatans qui invoquent un esprit obstiné à ne pas se montrer, et qui n'obtiennent que des manifestations propres à dénoncer leur imposture.

Le journal de la Cité oublie qu'un nombre de ces charlatans se trouve un homme d'Etat éminent, un ministre de la couronne, M. Gladstone.

Les lettres de Constantinople, du 26 octobre, nous apprennent que les chrétiens de l'île de Candie refusent l'impôt du sel, comme contraire à leurs conventions avec la Porte.

Les autorités turques ont de faibles moyens de répression.

L'émigration circassienne continue; la famine et les maladies déciment affreusement les émigrants.

Les nouvelles du Bucharest, sont du 1^{er} novembre.

Le prince Couza a promulgué la loi d'expropriation pour cause d'utilité publique.

Les élections aux conseils généraux des districts qui viennent d'avoir lieu sont unanimement favorables au gouvernement.

Nous avons fait connaître les succès de la colonne expéditionnaire de S. A. le bey de Tu-

nis qui, sous le commandement du général Zarrouk, vient d'anéantir le noyau de rebelles qui tenait encore dans quelques villages de la côte, aux environs de Sousse et de Sfax; toutes les tribus arabes de l'est, du sud et de l'ouest ayant déjà fait précédemment leur soumission, nous sommes heureux de constater le rétablissement complet de l'ordre dans la régence de Tunis, où le calme et la paix règnent complètement sur tous les points.

Un télégramme de New-York, du 22 octobre, annonce que Sheridan a été attaqué par les confédérés près d'Adar-Creek, le 19.

Au commencement de la bataille, les fédéraux ont été mis en désordre; mais ensuite Sheridan, arrivant sur le champ de bataille, a concentré son armée et chassé les confédérés, leur prenant 20 canons et 4,600 prisonniers. Le général confédéré Ramsen a été tué.

Hood s'est retiré vers le sud.

Le *Richmond Enquirer* recommande de recourir à la conscription; il demande de plus que tous les nègres armés soient déclarés libres.

Le gouvernement confédéré de la Louisiane recommande également la formation d'une armée de nègres.

Londres, 2 novembre. — Capture de la *Florida*. — L'*Index* publie la nouvelle officielle suivante de la capture de la *Florida*.

Les autorités confédérées à Londres ont reçu une dépêche télégraphique datée de Lisbonne. Dans cette dépêche, le capitaine Morris, commandant de la *Florida*, annonce la prise de son navire, à la date du 7 octobre, par le bateau à vapeur fédéral *Massachussets*, dans la rade de Bahia.

Au moment de la capture, la *Florida* se trouvait sous les canons des forts brésiliens et de l'escadre brésilienne.

Le capitaine Morris est maintenant à bord de la *Magdalena*, frêtée pour Southampton.

Le courrier de la mer des Indes est arrivé à Suez le 25 octobre. On a par Shang-Hai, 21 septembre, des nouvelles du Japon annonçant que la flotte alliée a forcé le passage du détroit de Simonosaki. Les pertes des alliés sont insignifiantes. Les Japonais ont fait une grande résistance. En demandant la paix, ils auraient pris l'engagement d'ouvrir le détroit.

Dans l'attaque du fort Simonosaki, le *Dupleix* s'est distingué.

L'ennemi a perdu soixante canons.

On annonce officiellement, dit un télégramme de Londres, que, par suite de l'insurrection qui a éclaté à la Guyane, le gouvernement de Venezuela a fermé et bloqué les ports du littoral de la Guyane, de l'embouchure de Vagres jusqu'à celle du Navios.

La même mesure est appliquée à tous les

canaux formés par l'embouchure de l'Orinoco et à tous les bords de cette rivière, Ciudad Bolivar compris.

On écrit de Vigo, 1^{er} novembre :

Le paquebot apporte des nouvelles de la Havane de quinze jours de date.

Les nouvelles de Montecristi, du 6 octobre, portent que les négociations pour la soumission des rebelles continuent.

CONDAMNATION DE MULLER.

Müller a été déclaré coupable et a été condamné à la peine capitale.

Nous allons raconter la dernière scène de ce drame. On y trouvera un curieux tableau des mœurs anglaises.

Le baron Polloch, qui présidait les assises, a résumé les débats avec une grande impartialité. Sa voix était altérée par l'émotion quand il s'est adressé aux jurés. Il les a engagés à oublier ce qu'ils avaient appris en dehors des débats et à prendre les faits tels qu'ils s'étaient produits à l'audience.

Résumant avec beaucoup de force les moyens de la défense, il a dit :

« L'avocat de l'accusé représente l'accusation comme une chaîne dont les anneaux ne sont pas tous parfaitement solides. Si vous le pensez aussi, l'accusé est en droit d'attendre un verdict négatif. Le prisonnier, dit-il, n'est pas doué d'une force physique assez grande pour avoir pu consommer le meurtre de M. Briggs. »

Müller est un homme de trente-trois ans; vous le connaissez; vous pouvez apprécier ce moyen de défense. Un alibi a été allégué. Vous savez quelles preuves on a apportées à l'appui. Vous les peserez dans votre conscience. Le corps du délit est constant. Un meurtre a été commis. La loi et la constitution vous placent comme des juges impartiaux entre l'accusateur et le prisonnier. Vous n'avez point à hésiter. Si la culpabilité vous semble prouvée jusqu'à l'évidence, si votre conviction est complète, faites votre devoir. Que le Dieu tout-puissant guide vos cœurs et qu'ils inspire un verdict conforme à la vérité et à la justice. »

A trois heures moins un quart, le jury se retire. A trois heures et quelques minutes, il rentre à l'audience. Müller est toujours là. En Angleterre, on ne fait pas sortir l'accusé pendant la délibération du jury, ainsi que cela se pratique en France.

M. Avery, le greffier, appelle les noms des jurés.

Le chief baron Pollock invite le *foreman* (président du jury) à déclarer le résultat de la délibération. Le président répond : « Guilty, coupable. »

Le lord chief baron pleure à chaudes larmes. Il se couvre la figure avec les mains, appuie ses coudes sur son pupitre et demeure immobile. Un profond silence règne dans l'auditoire.

On apporte à M. Pollock la petite calotte

— Si vous mouriez ainsi sur mon cœur, Wilhelmine, mon cœur aussitôt cesserait de battre! Rasurez-vous donc, Wilhelmine. Il me vient même comme un pressentiment que, de près ou de loin, nous partirons au même instant pour les mondes meilleurs. Mais l'heure du départ ne sonnera pas avant que j'aie pu vous jeter ce cri de ma conscience qui éclate : Wilhelmine, je vous aime! Wilhelmine, je n'ai jamais aimé que vous! Cet amour que je n'osais m'avouer, parce qu'il ne contenait pour moi qu'une promesse de désolation et de deuil, est éclos dans mon cœur au rayonnement de votre premier regard! Il a grandi sous l'ineffable caresse de votre premier sourire! Désormais, je le sens, il est immortel, et la tombe elle-même ne le détruira pas. S'il faut que je renonce à vous aimer longtemps encore sur cette terre, pour vous aimer au-delà de la vie, il me restera l'éternité!

Le front penché sur l'épaule d'Hermann, le regard noyé dans son regard, les lèvres entr'ouvertes comme pour aspirer son haleine, Wilhelmine s'enivrait de l'ardente passion qui lui était révélée. Pour la première fois, peut-être, elle se sentait vivre d'une vie forte et délicieuse. Une sève embaumée lui montait au cœur. Elle frissonnait de plaisir

comme une fleur qui se relève sous un souffle pur et vivifiant.

— Et moi aussi, je vous aime, Hermann, murmura-t-elle; oui, je vous aime avec ravissement! Oh! il y a déjà longtemps que j'ai deviné cela, moi. Hélas! j'ai bien souffert quand j'ai appris que vous aviez une fiancée; j'ai failli m'évanouir de douleur et de jalousie! Mais j'étais folle, n'est-ce pas, de me désoler ainsi? votre vraie fiancée, c'est moi! Oui, nous nous unissons là-haut, et c'est Dieu lui-même qui nous bénira!

Comme elle achevait ces paroles, un léger bruit d'herbe froissée se fit entendre, Hermann se leva pour en chercher la cause. Au même instant, deux cygnes parurent au seuil de la cabane. Wilhelmine s'élança vers eux et les couvrit de baisers.

— Mes bons amis, disait-elle, je vous oubliais. Et vous aussi pourtant vous m'aimez bien! Mais le bonheur est égoïste, et l'amour est toujours ingrat envers l'amitié.

Les cygnes accueillirent avec une douce gravité ses démonstrations de tendresse. Ils la suivirent au fond de la cabane où Wilhelmine retourna s'asseoir. Ils reçurent là sans s'effaroucher les caresses d'Hermann.

— Oh! je suis heureuse! bien heureuse! répéta la jeune fille en croisant ses bras sur sa poitrine pour contenir l'excès de sa félicité. A me sentir si émue, si vivante, j'ai peine à imaginer que tout pour moi doit bientôt se terminer ici-bas. Vous-même, mon ami, vous êtes beau comme l'espérance et rayonnant comme la santé. C'est à croire que le bonheur nous a régénérés tous deux!

— Ah! le bonheur est, en effet, le remède suprême, le baume souverain! dit Hermann, s'efforçant de partager les illusions de sa compagne. Il épure toutes les âmes; il cicatrise toutes les blessures. Et vous avez raison, Wilhelmine, j'éprouve un immense bien-être au cœur!

— Si nous allions être sauvés, mon ami; si, malgré les symptômes, malgré les arrêts, il nous était réservé d'échapper à la mort qui nous menace, de vivre encore de longues années! Ah! nous ne nous quitterions plus, n'est-ce pas? Nous nous renfermerions dans notre amour comme dans une citadelle; nous ne souffririons que personne nous séparât dans le présent ni dans l'avenir; vous seriez mon époux malgré Aurélie Freysberg; je serais votre femme malgré le major Ornulf; nous nous créerions un nid d'oiseaux dans la solitude, et nous achèverions de

nous guérir en achevant de nous rendre heureux!

— Chère âme du ciel! s'écria Hermann transporté. Non! nul n'aurait la puissance de nous désunir! Je le jure par ton adorable tendresse; je le jure par mon indicible amour! Et voici la consécration que j'ajoute à mon serment!

Depuis un quart d'heure, cependant, deux personnes avaient mis pied à terre et s'étaient rencontrées dans l'île : Aurélie et le major.

Après quelques mots échangés à voix basse, ils s'étaient glissés comme des reptiles derrière une charnelle dans l'ombre de la cabane. De là ils avaient assisté, sans oser l'interrompre, à l'émouvante entrevue qui vient d'être racontée. Ils se reprochaient l'un et l'autre leur empressement. Ils désiraient en effacer l'impression, non par un sentiment de pitié, mais avec l'espoir de vaincre ensuite peu à peu l'obstination qui contrariait leurs vœux. S'ils étaient venus en ce moment à l'île, c'était pour tâcher d'apprendre jusqu'à quel degré chacun d'eux avait éveillé la terreur et l'indignation dans l'âme de Wilhelmine ou d'Hermann et pouvoir se guider plus sûrement ensuite dans une voie d'excuse et de réconciliation.

Que pensaient-ils, après ce qu'ils venaient d'en-

noire dont le juge doit se couvrir la tête quand il prononce une condamnation capitale.

Le greffier, s'adressant à Müller, lui dit : — Vous êtes convaincu de meurtre. Avez-vous quelque chose à dire ?

Müller. — Je n'ai rien à dire, mylord.

Le chef baron lève la main et fait un signe au baron Martin. Ce signe est compris : le baron Martin met la calotte sur sa tête, et, s'adressant au prisonnier : « La cour, dit-il, n'est pas tenue d'exprimer son opinion sur le verdict rendu par le jury. C'est au jury qu'il appartient de décider souverainement si l'accusé est innocent ou coupable. Le lord chief baron m'autorise à dire (et je le dis également pour moi) : Le verdict du jury nous semble conforme à la vérité. Je dis cela afin que le prisonnier renonce à tout espoir de vivre plus longtemps en ce monde et qu'il se prépare à subir bientôt une mort violente. »

Après avoir rappelé les principales preuves qui établissent la culpabilité de Müller, le baron Martin a prononcé la sentence de mort.

Un léger frémissement nerveux exprime l'émotion de Müller. M. Jonas, gouverneur de la prison de Newgate, qui était à côté de lui, déclare que le prisonnier désire parler. Le baron Martin lui donne la parole.

Müller. — Je n'ai rien à dire contre le verdict, il est rendu conformément aux lois de ce pays, mais je n'ai été condamné que sur de faux témoignages.

L'exécution de Müller aura lieu à Old-Bailey le lundi 14 novembre, à moins que les shériffs ne la diffèrent jusqu'au 21, ainsi qu'ils en ont le droit.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Avant de quitter Lyon, l'Empereur a passé en revue de l'armée commandée par le maréchal Canrobert, et a distribué des décorations; par la suite il a été accueilli par les acclamations les plus enthousiastes.

— L'empereur de Russie et le grand-duc de Saxe-Weimar sont arrivés à Potsdam. Le 2 novembre, il y a eu grand dîner à Sans-Souci et représentation de ballets à Berlin.

L'empereur de Russie a accepté l'invitation pour la chasse à Letzlinger qui a eu lieu hier vendredi. Il partira ce soir pour Saint-Petersbourg.

— Le *Journal de Nice* mentionne ainsi les décorations distribuées par les empereurs Alexandre et Napoléon :

« Les deux souverains ont d'abord distribué des décorations aux personnages de leur suite. Le grand cordon de la Légion-d'Honneur a été donné par l'empereur Napoléon à M. le baron Budberg, ambassadeur de Russie à Paris; au comte Schouvaloff, grand maréchal du

palais; au prince Dolgorouki, aide-de-camp général; au comte Adleberg, etc.

» L'empereur de Russie, qui avait déjà remis la grand'croix de Sainte-Anne, avec plaque en diamants, au général Fleury, a donné le grand cordon de Stanislas à l'amiral Jurien de la Gravière, à M. Gavini, préfet du département, ainsi qu'à M. le contre-amiral de Dompierre d'Hornoy.

» MM. le vicomte Walsh, le marquis de Caux, le comte d'Espeulles, Pietrix et Hyrvoix ont également été décorés de divers autres ordres russes.

» En quittant Nice, Sa Majesté l'empereur Napoléon a donné à M. Gavini la croix de commandeur de la Légion-d'Honneur, et a daigné remettre à M^{me} Gavini un magnifique bracelet orné de diamants. »

— Le conseil de la Banque a abaissé mercredi le taux de l'escompte de 8 à 7 0/0.

L'intérêt des avances reste fixé à 8 0/0.

— Le ministre de l'instruction publique vient, dit-on, d'inviter l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à lui faire connaître son opinion sur la convenance d'introduire la prononciation moderne dans l'enseignement de la langue grecque. L'Académie a nommé pour examiner la question, une commission composée de MM. Brunet de Presle-Dehèque, Alexandre et Rossignol, M. de Saulcy, président de bureau. M. Egger, vice-président, et M. Guigniaud, secrétaire perpétuel, prendront également part aux délibérations de cette assemblée.

— Parmi les navires signalés comme perdus ou avariés, pendant le terrible ouragan du 5 octobre à Calcutta, on compte huit français, savoir :

Le trois-mâts *Anne-de-Bretagne*, de Nantes, jaugeant 460 tonneaux, construit en 1854 ;

Le trois-mâts *Ville-de-St-Pierre*, de Bordeaux, jaugeant 379 tonneaux, construit en 1855.

Le trois-mâts *St-Philbert*, de Nantes, jaugeant 481 tonneaux, construit en 1861 ;

Le trois-mâts *Singapore*, de Bordeaux, jaugeant 442 tonneaux, construit à La Roque en 1857 ;

Le trois-mâts *Gustave-et-Louis*, de Bordeaux, jaugeant 468 tonneaux, construit en 1859 ;

Le trois-mâts *Amiral-Casy*, de la Réunion, jaugeant 744 tonneaux, construit en 1850 ;

Le trois-mâts *Nouvelle-Ascension*, de Bayonne, jaugeant 366 tonneaux, construit en 1856.

Le trois-mâts *Alphonse-et-Nélie*.

— La troupe équestre de M. Paul Bourgeois vient d'éprouver, à Morlaix, un véritable désastre. Le feu a éclaté pendant la nuit, dans le cirque tout récemment installé sur une place publique, et a dévoré le matériel, la sellerie, les costumes, les vêtements des écuyers, des écuyères et des employés. En un mot, presque toute la fortune de ces pauvres artistes est devenue la proie des flammes.

Quant à Aurélie, elle haussa les épaules, et pour toute oraison funèbre elle murmura :

— Décidément, je suis ruinée !

— Ainsi va le monde, observa le docteur en ricanant : les anges s'en vont, les diables restent.

CONCLUSION.

Le major Ornulph n'a pu se consoler d'avoir remis la fortune de Wilhelmine Aurich entre les mains des collatéraux. Il est devenu bientôt mélancolique et taciturne. Son hypocondrie s'est aggravée encore par la perte de fortes sommes qu'il avait engagées dans les spéculations industrielles. Un an après la mort de sa pupille, il s'est brûlé la cervelle dans un accès d'humeur noire, après avoir constaté qu'il ne lui restait plus que la moitié de son ancienne opulence, déduction faite des cent mille rixdalers qu'il avait toujours considérés comme lui appartenant. Aurélie, elle, s'est enfuie en Angleterre pour échapper à ses créanciers. Elle y a épousé, en secondes noces, un très-vieux et très-riche capitaliste dont elle dévorait la fortune à belles dents, lorsqu'elle est morte des suites d'une chute violente faite en essayant un magnifique cheval arabe qu'elle venait de payer cinq cents livres sterling.

Les voitures attenantes au manège et les chevaux ont pu être sauvés. Un écuyer a été atteint d'assez fortes brûlures aux mains, et l'*Homme à la perche* a perdu un moment la raison sous l'impression de la frayeur. La perte est évaluée à 11,500 francs; rien n'était assuré.

— Le général Tom-Pouce a retenu des cabines pour sa famille et pour sa suite à bord du bateau à vapeur *City of Washington* qui part pour Liverpool le 29 octobre. Le général rentre dans la vie privée à l'expiration de son engagement au Muséum. La famille de Tom-Pouce fera le tour de l'Europe, bourgeoisement. Elle passera quelques semaines en Angleterre et en France, et l'hiver à Florence et à Rome. Le commodore Mitt et la petite Mimie Warren continueront leur exposition publique dans ce pays.

Chronique Locale.

A peine, mercredi, le meurtre de Villeberrier, dont nous avons déjà parlé, était-il connu, qu'on apprenait un nouveau crime du même genre, commis pendant la nuit, sur la route de Montreuil. Voici dans quelles circonstances ce meurtre, dit-on, serait arrivé.

Plusieurs rôtisseurs cheminaient ensemble depuis assez longtemps; à la suite de plusieurs haltes dans les cabarets et probablement de trop copieuses libations, deux d'entre eux se prirent de querelle, et en vinrent aux voies de fait. Après une lutte des plus acharnée, l'un d'eux, dans l'exaltation d'une violente colère, saisit un bâton et en porta un coup si malheureusement, qu'il fendit la tête de celui qui le reçut. De plus, celui-ci n'était pas son adversaire. Cette méprise serait due à l'obscurité qui était complète.

La victime n'a survécu que quelques instants à ce coup. L'auteur du meurtre est écroué à la prison de Saumur.

On lit dans le *Phare de la Loire* :

De nouveaux essais ont été faits lundi dernier avec la locomotive construite dans les ateliers de M. Lotz aîné, et qui avait fonctionné récemment sur le quai de la Fosse, traînant un omnibus. M. Mercier Lacombe, préfet de la Loire-Inférieure, a désiré se rendre compte par lui-même de l'emploi auquel peut être destinée cette locomotive. En conséquence, elle a été attelée à un charriot, derrière lequel se trouvait liée une voiture dans laquelle ont pris place M. Mercier Lacombe, MM. de Neri, conseiller de préfecture, et de Veillechêze, secrétaire à la préfecture. La machine est entrée dans la cour de l'hôtel, aussi facilement qu'une voiture ordinaire; elle est sortie à deux heures, puis elle a remonté la rue Royale, passé sur la place XVI, suivi la rue Saint-Clément

D'après une idée du docteur Savarus, beaucoup moins satanique au fond qu'il n'affecte de le paraître, Hermann et Wilhelmine ont été enterrés dans l'île où ils ont rendu le dernier soupir. Un même tombeau leur sert de sépulture. Deux cygnes en marbre, aux ailes entrelacées, ornent ce monument, sur lequel deux noms sont incrustés en lettres d'or. La superstition populaire est venue imprimer sa poésie à ce souvenir de deuil. On assure que chaque soir les âmes des deux enfants ensevelis se glissent dans le marbre des deux cygnes sculptés, lesquels s'envolent alors de leur piédestal funéraire et vont se jouer dans le bassin de l'île avec les cygnes aimés naguère de Wilhelmine et d'Hermann.

ETIENNE ÉNAULT.

Nous commencerons, dans notre prochain numéro, la publication du

PREMIER PETIT VERRE

HISTOIRE D'ATELIER,

Par M. E. DE LYDEN.

et la route de Paris jusqu'à la borne 385, à 8 kilomètres et demi de Nantes environ. La locomotive et ses voitures ont parfaitement tourné.

Le retour s'est effectué par la Collinière, le boulevard Sébastopol, la rue Félix, la place Louis XVI, la rue de l'Evêché et la rue Royale. La vitesse moyenne a été de 16 kilomètres par heure, mais la machine peut facilement atteindre une vitesse de 18 à 20 kilomètres.

Dans sa course, elle a rencontré beaucoup de voitures, de charrettes, etc. En outre, l'affluence des curieux était énorme sur son passage, et il n'y a jamais eu lieu de craindre le moindre accident.

Aujourd'hui, une commission d'ingénieurs nommée par M. le préfet a procédé à de nouvelles expériences, et a examiné le système de la locomotive au point de vue pratique. Cette commission est composée de MM. Lorieux, ingénieur des mines, Ployette, ingénieur des ponts-et-chaussées, et Gucki, agent-voyer en chef.

CONTRE-POISON DES CHAMPIGNONS.

Nous croyons utile de reproduire une recette indiquée comme contre-poison des champignons dangereux. Elle est fort simple et consiste : 1° A faire vomir; 2° A administrer de l'huile fine, 2 à 3 cuillerées à soupe; 3° A donner du thé ou du café; 4° A purger, après cessation des accidents, avec le sel de sedlitz ou l'huile de ricin.

On nous prie d'insérer la note suivante, que nous nous empressons de reproduire :

« Malgré de nombreux efforts individuels, malgré l'assistance du gouvernement français, la misère, les souffrances des Polonais récemment émigrés grandissent chaque jour. Il faut soulager ces misères, il faut faire abstraction de toute opinion et de toute nuance politique, pour ne voir que la faim, qui menace de mort plusieurs centaines de Polonais, dont beaucoup sont grièvement blessés. Ceci n'est point un appel banal à une charité qui choisit son heure; il faut que sans retard il soit fait face à ces besoins. Que chacun donne ce qu'il pourra. Les amis de la Pologne, qui, par cette note, font appel à la France entière, proposent une souscription dont le minimum est fixé à 25 centimes. Les versements seront reçus aux bureaux de tous les journaux de Paris et des départements. La distribution en sera faite par une commission présidée par M. l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, entre les mains duquel les sommes réunies par chaque journal seront versées. C'est sur cette paroisse, à l'église de l'Assomption, que les Polonais émigrés résidant à Paris se réunissent chaque dimanche. On donnera communication des noms et adresses des blessés ou des familles qu'il est urgent d'assister aux personnes qui désireraient remettre elles-mêmes leurs secours.

» Les journaux de Paris ou des départements qui, par oubli, n'auraient pas reçu cette note, sont instamment priés de la reproduire. »

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Le télégraphe nous apporte le résumé de la séance qui a eu lieu au Parlement de Turin.

M. Boggio croit que les documents diplomatiques communiqués aux Chambres sont insuffisants. Il demande la communication des notes échangées entre l'Italie et la France, depuis la première note de M. Visconti Venosta.

Le général La Marmora répond que le gouvernement a déjà examiné cette question, et qu'il ne croit pas devoir communiquer d'autres documents.

M. Petruccelli della Gattina demande si la narration contenue dans la note de M. Nigra correspond exactement à la vérité.

M. Lanza, ministre de l'intérieur, répond qu'il n'est pas convenable de mettre en doute un acte solennel de la diplomatie sur de sim

